



Communiqué de presse du SNUipp-FSU 92, SE-UNSA 92, SNUDI-FO 92, SUD Education 92, CGT Educ'Action 92

Inacceptable ! Les enseignants du 1er degré des Hauts de Seine empêchés de muter !

Lors de la Commission Paritaire du 14 juin, le Directeur Académique a annoncé qu'en raison de la situation déficitaire en personnels du département et de l'académie, le Recteur de l'académie de Versailles avait donné l'ordre de refuser toutes les demandes de mutations vers un autre département. Même les enseignants mutés suite à un groupe de travail ministériel du 19 avril dernier ont été bloqués, alors même que la raison d'être de ce groupe de travail est de régler des situations personnelles urgentes, en dehors des considérations de la situation en personnels des départements d'origine et d'arrivée. Le Recteur a fait pression sur le Ministère pour empêcher ces mutations, et le Ministère lui a donné raison. C'est un scandale !

Cette situation inédite s'ajoute à la liste déjà longue des droits empêchés pour les personnels de notre département : temps partiels, disponibilités, formation, détachements (notamment pour enseigner à l'étranger).

Cette décision est particulièrement grave, les personnels sont sacrifiés. C'est bien de maltraitance institutionnelle dont il est question, et qui a des conséquences dramatiques pour les enseignants, tant au niveau médical, social, personnel que professionnel.

Ce sont également les élèves et le système éducatif dans son ensemble qui vont nécessairement subir les conséquences de cette décision. Il est sans cesse demandé aux professeurs des écoles de faire preuve de bienveillance vis à vis de leurs élèves. Or, la bienveillance ne peut pas être à sens unique. Le message envoyé est donc celui d'un département et d'une académie sans perspective, dont il est impossible de sortir. Cela va à l'encontre de l'intérêt du Service Public d'Éducation et de son attractivité.

Les organisations syndicales sont reçues mercredi 15 juin par le Recteur de l'académie de Versailles : en fonction des réponses qui seront faites à nos demandes, nous prendrons nos responsabilités et nous engagerons dans l'action.

Nanterre, le 14 juin 2016